RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTE D'ENGAGEMENT

ACCORD-CADRE DE FOURNITURES COURANTES ET DE SERVICES

Consultation n°202685IIP05

Accord cadre relatif à l'expertise arboricole.
Lot n°

Cadre réservé à l'acheteur

CONTRAT N° | | | | | | | | | | |

NOTIFIE LE / /

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction territoriale Sud-Ouest
2 port Saint-Etienne
BP 7204
31073 Toulouse CEDEX 7
Tél : 05 61 36 24 51

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	**Objet**	Accord cadre relatif à l'expertise arboricole.
	**Mode de passation**	Appel d'offres ouvert
	**Type de contrat**	Accord-cadre
	**Prix**	Prix unitaires
	**Variantes**	Sans
	**PSE**	Sans
	**Avance**	Avec
	**Clauses sociales**	Avec
	**Clauses environnementales**	Avec

SOMMAIRE

1 - Préambule : Liste des lots 4
2 - Identification de l'acheteur 5
3 - Identification du co-contractant 5
4 - Dispositions générales 7
4.1 - Objet 7
4.2 - Mode de passation 7
4.3 - Forme de contrat 7
5 - Prix 7
6 - Durée de l'accord-cadre 8
7 - Paiement 8
8 - Avance 9
9 - Nomenclature(s) 9
10 - Signature 10
ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 12

1 - Préambule : Liste des lots

Lot(s)	Désignation
01	Expertise chancre coloré sur le canal des deux mers (85)
02	Expertise arboricole jeunes arbres sur canal du midi (85)
03	Expertise arboricole sur le canal des deux mers (hors chancre (lot1) et projet plantation (lot2)) (81)

2 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE France

Ordonnateur :
Monsieur Le Directeur territorial Sud-Ouest - Voies Navigables de France

Pour les commandes relevant de l'ordonnateur secondaire OS 81 (Lot 03) :
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Madame l'Agent Comptable Secondaire de Voies Navigables de France – 2 rue de la Quarantaine – 69321 Lyon cedex 05

Comptable assignataire des paiements : Madame l'Agent Comptable Secondaire de Voies Navigables de France – 2 rue de la Quarantaine – 69321 Lyon cedex 05

Pour les commandes relevant de l'ordonnateur secondaire OS 85 (lots 01 et 02) :
Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur l'Agent Comptable principal de Voies Navigables de France - 175 Rue Ludovic Boutleux, 62400 Béthune.

Comptable assignataire des paiements : Monsieur l'Agent Comptable principal de Voies Navigables de France - 175 Rue Ludovic Boutleux, 62400 Béthune.

3 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives de l'accord-cadre indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ M'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Engage la société Sur la base de son offre ;

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

Désigné mandataire :

☐ Du groupement solidaire

☐ Solidaire du groupement conjoint

☐ Non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le co-traitant* n° … :

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement,

à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 180 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

4 - Dispositions générales

4.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Accord cadre relatif à l'expertise arboricole.

Les prestations définies au CCAP sont réparties en 3 lots.

4.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

4.3 - Forme de contrat

L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il fixe les conditions d'exécution des prestations et s'exécute au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

5 - Prix

Les prestations seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix unitaires fixés dans le bordereau des prix.

Le montant total des prestations pour la durée de l'accord-cadre toutes reconductions comprises est défini(e) comme suit :

Pour le lot n°01 - expertise chancre coloré sur le canal des deux mers (OS 85)

Maximum HT
220 000,00 €

Pour le lot n°02 - expertise arboricole jeunes arbres sur canal du midi (OS 85)

Maximum HT
200 000,00 €

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

Pour le lot n°03 - expertise arboricole sur le canal des deux mers (hors chancre (lot1) et projet plantation (lot2)) (81)

Maximum HT
200 000,00 €

6 - Durée de l'accord-cadre

La durée de l'accord-cadre et le délai d'exécution des commandes ainsi que tout autre élément indispensable à leur exécution sont fixés dans les conditions du CCAP.

7 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

8 - Avance

Le candidat accepte le bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71313000-5	Services de conseils en ingénierie de l'environnement.

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Nomenclature	Libellé
36.04.0304	Études environnementales (y compris études d'impact)

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation de l'accord-cadre à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.
A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement

L'AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

A Paris, Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Montant de l'offre par lot		
Offre Retenue	Lot(s)	Désignation
☐	01	Expertise chancre coloré sur le canal des deux mers (85)
☐	02	Expertise arboricole jeunes arbres sur canal du midi (85)
☐	03	Expertise arboricole sur le canal des deux mers (hors chancre (lot1) et projet plantation (lot2) (81)

La présente offre est acceptée

A
Le

NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : En qualité de :

☐ Membre d'un groupement d'entreprise

☐ Sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			